

LE SYSTEME DE CASTES : UNE TARE SOCIALE

EN REPUBLIQUE DU NIGER

Rapport de TIMIDRIA

Juillet 2002

SOMMAIRE

I. Présentation du Niger

- a) situation géographique
- b) situation socioculturelle et politique des Douze (12) dernières années au Niger
- c) le système de castes : une réalité incontestable au Niger

II. Les castes chez quelques groupes ethnolinguistiques du Niger

III. Les castes en milieu touareg ou « les Kel Tamasheq »

IV. Conséquences du système de castes au Niger

V. Conclusion

Présentation du Niger

a) Situation géographique

La République du Niger est une ancienne colonie française. Elle est située en Afrique de l'Ouest et demeure un des pays du Sahel dont la totalité, soit 2/3 de sa superficie, est désertique. C'est un vaste pays dont la superficie couvre 1.267.000 km², il est moins peuplé avec un peu plus de 10 millions d'habitants, repartis sur 8 régions et 10 groupes ethnolinguistiques différents. D'ores et déjà, on peut affirmer sans aucun risque de se tromper que le système de castes est en vigueur au sein de ses différents groupes ethniques. Dans la vague de décolonisation de l'après seconde guerre mondiale, Le Niger, ancienne colonie française avait accédé à l'indépendance le 3 Août 1960. Sa population est majoritairement rurale (soit 80%); elle vit de l'Agriculture et de l'élevage.

b) La situation socio-économique, culturelle et politique des 12 dernières années du Niger

Au cours des douze dernières années, l'histoire du Niger a été marquée par des événements économiques et politiques majeurs qui se sont succédés à grande vitesse et qui ont hypothéqué les efforts entrepris ça et là sur le plan national et par les partenaires extérieures pour assurer le développement de ce pays pauvre, classé au 173ème rang sur 174 états par rapport au classement basé sur l'indice du développement humain (IHD) du PNUD, et ceux des différents responsables politiques qui ont eu à le diriger. Pendant ces 12 dernières années, la dégradation de l'économie du Niger a atteint un point très critique où l'on assiste de façon impuissante à la cessation du paiement des salaires par exemple. Cela s'est caractérisé par 13 mois d'arriérés de salaires pour les fonctionnaires de l'état, et l'embrasement de tous les fonds sociaux. En ce qui concerne la vie politique nigérienne de 1991 à 1999, elle s'est caractérisée notamment par :

- la succession de quatre (4) Républiques ;
- l'adoption de quatre (4) constitutions avec des régimes présidentiels et Sémi-présidentiels ;
- un (1) coup d'état civil (la conférence nationale souveraine de 1991) ;
- trois transitions politiques ;
- cinq (5) chefs d'état ;
- quatre (4) assemblées nationales ;
- neuf (9) gouvernements animés par quelques deux cent ministres ;
- deux coups d'état militaire en moins de trois ans (janvier 96 et avril 99) ;
- deux (2) rebellions (Touareg et Toubou) qui ont affecté l'Aïr, l'Azaouak, le Kowar et le Manga ;
- des conflits communautaires et ruraux ;
- La mort tragique d'un président de la république suite à un coup d'état, etc..

L'année 2000 a commencé sous de bonnes augures avec la mise en place de la Vème République, d'un président de la république élu dans des conditions satisfaisantes et d'un nouveau gouvernement issu d'une majorité parlementaire démocratiquement élue. Malgré ces derniers aspects encourageants le phénomène qui nous intéresse ici est resté intact, je veux dire le système de caste et l'esclavage, parce qu'au

plus haut niveau d'état il y a un silence complice autour de la question.

D'ailleurs, si on se réfère au passé c'est à dire depuis les indépendances, le Niger avait eu toujours un gouvernement ou la lutte des classes était apparente, comme le cas des chefs traditionnels qui ont généralement le dernier mot. Même là, il y avait un seul cas d'homme de caste qui avait occupé des hautes fonctions au sommet de l'Etat, ce dernier avait été toujours rappelé à l'ordre comme quoi, c'est un esclave et que même la chaussure d'un chef traditionnel de chez lui est plus importante que lui. Cet homme décédé aujourd'hui est du groupe ethnique des Djerma-Songhaï.

Pendant le régime d'exception du Feu KOUNTCHE, les nominations aux emplois supérieurs de l'Etat et surtout des cadres de commandement tenaient compte de cet aspect de caste pour être promis. Cette politique sélective et discriminatoire avait écarté beaucoup de cadres pourtant compétents de leur devoir de servir leur pays afin de contribuer à son développement.

Actuellement, même aux élections de 1999 (les plus récentes pour le moment), des candidatures des cadres et citoyens très capables et valeureux ont été écartés de la course à la députation tout simplement parce qu'étant des hommes de caste ; à ce niveau tous les partis politiques nigériens l'ont fait dans des endroits différents : exemple : ANDP à Loga, le PNDS à Tchintabaraden, le MNSD à Abalak (Tahoua), etc...

En un mot, il faut accepter cette vérité qui fait que le phénomène de caste et sa mise en vigueur au Niger gangrène dangereusement les relations sociales, économiques et culturelles entre les citoyens et le plus grand perdant dans cette confrontation absurde est le Niger, pays le plus pauvre de la planète.

c) Les systèmes des castes est une réalité indéniable au Niger

Le Niger est le pays d'Afrique de l'Ouest qui renferme le moins des groupes ethnolinguistiques (10) : ce sont : les Haoussa, les Touaregs, les Djerma Songhaï, les Peuls, les Kanouri, les Arabes, les Gourmantchéma, les Boudouma, et les Issawghans. Tous ses groupes sont stratifiés en nobles et non nobles, on rencontre le système de caste, qui n'est rien d'autres qu'une division de travail, qui est le plus souvent imposé aux victimes de ce système par des considérations culturelles et traditionnelles. Tous ces groupes ethniques ont en commun les mauvais traitements réservés aux hommes des castes qui vivent à leur sein. Partout les hommes de castes sont les plus dominés, les plus méprisés, et les moins considérés dans toutes les circonstances.

Les tâches les plus essentielles pour le bon fonctionnement, l'équilibre et la survie de la communauté sont exécutés par eux. Au plus bas de l'échelle des hommes de caste figure les esclaves, qui eux aussi au Niger sont scindés en deux types distincts : l'esclavage actif et l'esclavage passif, comme les a isolé l'Association Timidria du Niger, Association de Défense des Droits de l'Homme ; la seule qui lutte véritablement contre l'esclavage au Niger. Les hommes de castes sont victimes des stéréotypes à contenu souvent très humiliant et dégradant pour un être humain doté de raison et de dignité.

II- Les castes chez quelques groupes ethnolinguistiques du Niger

2.1 Les Haoussa

Au Niger les Haoussa constituent le groupe linguistique le plus important, avec 54% de la population du pays. Les Haoussa sont stratifiés aujourd'hui en temps de paix et moderne en 4 groupes

(a) les hommes du pouvoir (les chefs et leurs notabilités) ;

(b) les marabouts très proches du pouvoir et très souvent associés à la gestion de celui-ci de manière indirecte ;

(c) les commerçants qui sont très habiles dans le négoce et voyagent beaucoup ;

(d) les hommes de caste constitués des : Bouchers, tisserands, forgerons, potiers, griots, coiffeurs traditionnels (barbiers), cordonniers, puisatiers et les esclaves. Ce dernier sous-groupe demeure le plus méprisé de tous. Malgré cela, certaines professions sont entourées par des mystères, exemple : les forgerons ont la maîtrise du feu, les coiffeurs haoussa sont des excellents guérisseurs, etc..

2.2 Les Djerma-Songhaï

2ème groupe ethnique par importance numérique au Niger, soit 22% de la population, les Djerma-Songhaï sont parmi les grands esclavagistes de l'ouest du pays. La particularité de la discrimination dans ce milieu s'observe surtout à travers la gestion des ressources naturelles, par exemple la terre, et lors de certaines compétitions sociales (le mariage) et politiques (les élections).

Chez les Derma-songhai, le système de caste est tellement en vogue que des mariages entre noble et homme de caste sont presque impossibles ; de nombreux chefs de villages s'y opposent en promettant des malheurs sur le village si jamais de telles unions se réalisent, car les ancêtres vont se fâcher. Si non ceux de deux côtés qui s'entêtent à faire fi de la tradition, ils courent le risque de malédiction et de punition. Pour contourner cette sanction divine, quand un noble décide de prendre une fille de caste en première noce malgré tout ce qu'il sait comme obstacles, la tradition lui fait obligation d'offrir une jument de sang pur au propriétaire de l'esclave en plus des autres accessoires du mariage ; avec tous les risques de voir demain ses enfants être traités d'hommes de caste.

Si c'est un homme de caste qui décide d'épouser une fille noble, là sa belle-famille le laisse dépenser sa fortune puisque c'est de cela qu'il s'agira, car tout ce qu'on lui demandera sera démesuré, ainsi le jour où les parents du prétendant se présenteront pour les cérémonies du mariage, c'est la chaussure de la jeune fille qui est présentée aux parents.

Cela voudrait dire à l'assistance présente à cette cérémonie que le prétendant de ma fille est un homme de caste par conséquent, je refuse cette union. Généralement ce genre de spectacle est pour humilier les hommes de caste dans leur ensemble.

Les autres groupes ethniques, exploitent honteusement aussi leurs hommes de caste sans leur reconnaître la moindre parcelle de respect et de droits avec des stéréotypes généralement méprisants. Il est important de préciser que certains métiers exécutés par des hommes de caste leur sont exclusifs, c'est à dire ils sont les seuls à les pratiquer puisque les nobles les dédaignent et les refusent.

Exemples :

- Les Djerma-Songhaï n'ont pas de boucher, ni de coiffeur traditionnel (le barbier) ;
- Les Peulhs n'ont pas de boucher, ni de potier, ni de forgeron ;
- Les Kel Tamasheq n'ont pas de boucher, ni de griot, ce rôle est joué par les forgerons et potiers ;
- Les Kanouri n'ont pas de boucher, ni de tisserands ;
- Les Arabes n'ont ni de boucher, ni de potier au Niger.

III- Le système de caste dans la communauté Touareg du Niger **«Les Kel Tamasheq »**

les Touaregs ou les Kel Tamasheq (ceux qui parlent Tamasheq), constituent une des 10 ethniques que compte la République du Niger d'aujourd'hui ; ils représentent à peu près 12% de la population depuis le dernier recensement de l'an 2001. Les Touaregs peuplent les huit régions que renferme le Niger. Ils étaient jadis un peuple nomade qui est entrain de se sédentariser aujourd'hui ; ils sont également les plus grands esclavagistes de ce pays.

Les Kel Tamasheq ont la société la plus stratifiée du Niger. Jadis ils étaient un peuple guerrier, dont la division sociale était très respectée. La noblesse chez les Kel Tamasheq s'acquiert par le bout de l'épée dans certains cas, sinon la non noblesse ne signifie pas forcément être un homme de caste. Autre chose aussi les forgerons, les potiers, les cordonniers de teint noir sont des non nobles supérieurs qui ne vont pas en guerre, et sont rarement pris comme butin. Par contre les Imighads blancs et les Igoran noirs sont de non nobles supérieurs, mais vont en guerre. Tous ces sous-groupes peuvent recevoir des esclaves comme cadeau ou butin de guerre de la part des nobles ou contre des services rendus a ces derniers. Au niveau des Kel Tamasheq, les hommes de castes sont sujets à des stéréotypes dégradants et humiliants plus que dans les autres groupes ethniques que nous avons vus plus haut.

Malgré tout ça **Les stéréotypes des hommes de castes chez les Touaregs**

- Les forgerons et les potiers sont considérés impurs : un noble ne saurait porter leur habit, ni faire la cour à leurs femmes, ni leur refuser un service. Le mariage entre noble touaregs et un forgeron ou un potier est impossible ou inimaginable dans les mœurs des Kel Tamasheq.
- la légende disait des potiers qu'ils sont des grands sprinters et leurs jeunes mâles ne peuvent pas porter le voile et / ou se marier que quant ils auraient attrapé une gazelle vivante.

- L'esclave : Bien qu'il soit méprisé, il constitue le bien le plus précieux pour un maître.

Chez les Kel Tamasheq tout le monde peu posséder un esclave. Dans certaines circonstances, l'esclave peut être un noble déchu, donc un guerrier vaincu, ce qui lui confère, dans certains cas, un statut plus ou plus enviable que celui du forgeron ou du potier. Il s'agit des situations particulières et non généralisables selon les familles des nobles.

- Les Touaregs n'ont pas des bouchers, ni de tisserands, ni de coiffeurs traditionnels, ni de griots. Les poètes, les musiciens, les chanteurs traditionnels, les conteurs, sont des hommes et des femmes de talent dans le temps ; ils ne demandaient pas de l'argent pour leurs services
- Les stéréotypes sur les esclaves :

Les esclavagistes touaregs, de toutes les couleurs confondues, disent que le viol d'une jeune esclave vierge ou très fraîche soigne les rhumatismes du maître. Le stéréotype fait beaucoup des victimes dans les sociétés touarègues du Niger.

La différence de couleur au sein du groupe ethnolinguistique des Kel Tamacheq constitue un gros handicap en ce sens qu'il donne à des interprétations, qui sont souvent fausses. Chez les Touaregs, certains hommes de caste sont blancs, d'où le fait d'être noir n'est pas synonyme d'esclave comme aiment le dire certaines personnalités averties de la question.

IV- Les conséquences du système de caste au Niger

La société moderne nigérienne d'aujourd'hui fait les frais de son conservatisme, en marginalisant de manière délibérée, dans certains cas, la frange la plus utile, la plus productive de son économie, car il ne faut pas avoir peur des mots sans les hommes dit de caste, on ne pourra plus acheter de viande dans les marchés de notre pays, nos champs de mil, de sorgho, de niébé, de coton, d'arachide qui sont jusque là exploités de manière artisanale (houe, hilaire, daba, etc..) ne seront pas travaillés.

Car les outils qu'on utilise pour la culture sont encore fabriqués par les forgerons, comme les objets d'arts qui font la fierté de notre pays dans les foires internationales.

Le fait qu'aujourd'hui, au seuil du 21^e siècle encore, des mariages à Niamey (la capitale du pays) et dans la plupart des grandes villes et autres villages du Niger échouent à cause de cette différence de caste constitue un énorme handicap pour la société moderne que nous aimerions construire.

Exemple : un scandale pareil avait éclaté au sommet de l'Etat du Niger au mois de juin 2002 à Niamey : ou un colonel de l'armée nigérienne avait été contraint de renoncer au mariage qu'il avait projeté avec une demoiselle docteur en médecine, tout simplement parce que la famille de la fille est d'origine servile. Malheureusement ni le Président de la République démocratiquement élu, ni le Premier Ministre du Niger tous au courant de ce scandale n'ont dédaigné lever l'équivoque ou le petit doigt pour arrêter, au Niger nous sommes une république démocratique et sociale ; ces genres de considérations sont prohibés. Notre constitution du 18 juillet 1999 a ses articles 10, 11, 12 nous interdisent de tels comportements humiliants et honteux pour notre société. Cette union ratée confirme la vivacité du phénomène de distinction sociale en milieu nigérien. Des exemples comme celui là, il ne se passe pas de semaine sans que des mariages n'échouent à Niamey comme à l'intérieur du pays.

Conclusion

Le maintien de la survivance des systèmes des castes dans nos mœurs, malgré l'état de droit qui est un système démocratique et social que nous avons créé dans notre constitution du 18 juillet 1999, fait des nigériens un peuple indécis. Tant que des considérations rétrogrades comme le maintien du système de caste et d'esclavage dans nos mœurs comme c'est le cas aujourd'hui, le Niger ne saurait être un état où les droits

de la personne humaine seraient respectés. Tant qu'au Niger la chefferie traditionnelle battue sur un système féodal et de division des classes en noble et non noble, en maître et esclave, tel que cela est d'actualité aujourd'hui, une partie non négligeable sera exclue du développement socioculturel et politique du pays. La libération des énergies et la mobilisation des ressources nécessaires à tout développement économique durable, dans un système égalitaire et équilibré d'état nation, ne saurait se faire tant que persiste le silence complice, le système des castes et l'esclavage qui continuent à gangrener notre société.